Circuit héritage à Jeumont

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Circuit dans le centre ville de Jeumont. Accessible aux personnes souffrant de handicap et aux familles avec poussette.

Durée	3h 00	**Difficulté**	Facile
Distance	9,77 km	**Retour point de depart**	Oui
Dénivelé positif	66 m	**Activité**	Pédestre
Dénivelé négatif	62 m	**Commune**	Jeumont (59460)
Point haut	169 m		
Point bas	123 m		

Trace n° 8573534

Description

Se garer Place de la République.

(**D/A**) Rejoindre la Rue de Lambaréné et la suivre à droite. Au croisement, prendre à gauche Rue Claude Lapeyre et rejoindre l'Étang Lapeyre qui sera sur la droite.

(**1**) Continuer tout droit, traverser la Rue Léo Lagrange au passage protégé et continuer en face sur la Rue de Presson. Rejoindre le Watissart qui est une ancienne carrière devenue un plan d'eau entouré d'un bois. Aujourd'hui, il est devenu une base de loisirs pour réunir, les petits et les grands. Pendant l'été, venez profiter des nombreuses activités mises en place.

(**2**) Suivre le sentier à droite pour rejoindre le plan d'eau puis remonter à droite en empruntant la Rue Gabriel Péri. Garder cette rue jusqu'à l'intersection avec la Rue Pelet du Planty.

(**3**) Prendre cette rue à gauche qui devient Rue Victor Hugo après le virage à 90°. Rejoindre la Rue Léon Blum et la suivre à droite sur 200 m environ. Traverser au passage protégé en direction de la gare.

(**4**) Poursuivre à droite sur la Rue de la Gare, dépasser la Médiathèque à main gauche puis virer à droite Rue du Cinéma. Tourner à gauche Rue Hector Despret.

(**5**) L'hôpital Riche a été construit en 1926 en plein centre par Adolphe Danis connu comme architecte de la ville.
Autrefois, il accueillait une crèche, une infirmerie, un dispensaire et une piscine. En 1935, il a été transformé en hôpital et aujourd'hui l'institut Riche héberge une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS).

Continuer Rue Hector Despret qui effectue un coude à droite et atteindre le Centre Culturel sur votre gauche, qui est aussi une œuvre d'Adolphe Danis. Il a été construit au début des années 50. Adolphe Danis a voulu combiner les fonctions de salle de spectacle, salle des fêtes, cinéma et théâtre. Rejoindre le carrefour.

(**6**) Partir à gauche pour descendre la Rue Jean Jaurès. Franchir le pont sur la Sambre puis prendre l'impasse à gauche pour rejoindre les berges et le chemin de halage.

(**7**) Suivre ce dernier à gauche jusqu'au pont et remonter à gauche pour revenir à la Rue Jean Jaurès. Suivre cette rue à droite jusqu'à l'Église Saint-Martin, située au carrefour. Cette église a été construite entre 1786 et 1789. On peut admirer à l'intérieur des fonts baptismaux de 1516 et plusieurs pierres tombales classées monuments historiques.

(**6**) Prendre à gauche Rue Faidherbe puis encore à gauche Rue de Solre-sur-Sambre et parvenir au cimetière.

Points de passages

D/A Place de la République
N 50.296159° / E 4.10097° - alt. 134 m - km 0

1 Étang Lapeyre
N 50.292912° / E 4.09938° - alt. 132 m - km 0.46

2 Le Watissart
N 50.285991° / E 4.100142° - alt. 169 m - km 1.55

3 Rue Pelet du Planty
N 50.292265° / E 4.096118° - alt. 134 m - km 2.6

4 Gare de Jeumont
N 50.296178° / E 4.087827° - alt. 131 m - km 4.03

5 Hôpital Riche
N 50.295982° / E 4.097564° - alt. 128 m - km 4.78

6 Carrefour, Église Saint-Martin
N 50.296896° / E 4.101984° - alt. 132 m - km 5.14

7 Chemin de halage de la Sambre
N 50.298723° / E 4.101297° - alt. 124 m - km 5.44

8 Ancien cimetière
N 50.297282° / E 4.110651° - alt. 141 m - km 6.37

9 Maison rocaille
N 50.301918° / E 4.116951° - alt. 129 m - km 7.25

10 Tour du château
N 50.293728° / E 4.105216° - alt. 140 m - km 9.26

D/A Place de la République
N 50.296165° / E 4.100978° - alt. 134 m - km 9.77

Copie, vente et diffusion interdites - X3NAuG0s

(**8**) On peut y retrouver des plaques de militaires morts pour la France, des chapelles et des sculptures. À la fin de la deuxième Guerre Mondiale, l'ancien cimetière étant devenu trop étroit, il a été décidé de créer un second cimetière.

Continuer la rue et une fois arrivé face au bois, virer à gauche et atteindre la place de Quèwette qui se trouve à proximité de la maison de style «Rocaille» (ou Château Démas) qui a été construite en 1897. Continuer à faire le tour du pâté de maisons et reprendre à droite sur la Rue de Solre-sur-Sambre. Avant d'arriver au cimetière, virer à gauche Rue Pierre Brossolette pour déboucher sur la Rue Roger Salengro.

Faire un rapide droite-gauche pour emprunter la Rue Mermoz, puis virer à droite Rue du Dr. Moïse Rampanaux. Contourner le rond-point par la droite, suivre la Rue de la Résistance sur une centaine de mètres puis traverser pour prendre à gauche la Rue de la Tour. Vous apercevrez sur la droite une tour : il s'agit d'un château datant du Moyen Âge, dont il ne reste aujourd'hui que les vestiges de la tour. Le château était principalement habité par les Seigneurs de Barbençon.

(**10**) Au bout de la rue, virer à droite Rue du 8 Mai 1945, puis encore à droite. Faire un gauche-droite pour s'engager dans la Rue du Château et la suivre en obliquant à gauche au croisement. Traverser l'Avenue du Général de Gaulle au passage protégé et regagner le parking de la Place de la République sur votre droite (**D/A**).

Informations pratiques

(**D/A**) Boutique de l'Avesnois 5 fruits/5 légumes, Place de la République.

(**2**) Tables de pique-nique au Watissart.

A proximité

(**2**) Site du watissart : ancienne carrière de grès transformée en base de loisirs. Baignade surveillée en été

(**4**) La gare de Jeumont a été construite en 1855, détruite en 1860, reconstruite, puis une nouvelle fois détruite pendant la Première Guerre Mondiale. En 1920, la gare fut reconstruite telle que nous la connaissons aujourd'hui. Elle accueille aussi une plateforme d'art et de technologie numérique.
Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-circuit-heritage-a-jeumont/

En savoir plus :
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Copie, vente et diffusion interdites - X3NAuG0s

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

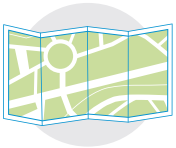

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

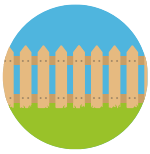

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

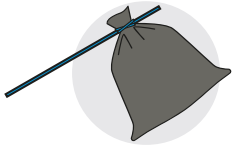

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

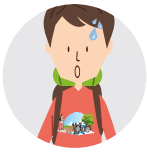

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.